

# UNIVERSITE D'ETAT D'HAITI Commission Electorale Centrale (CEC)

#### CEC/CP/

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

La Commission Electorale Centrale de l'Université d'Etat d'Haïti (UEH) a l'avantage de porter ce qui suit à la connaissance de la communauté universitaire et du public en général:

Le mandat de l'actuel Conseil Exécutif de l'Université d'Etat d'Haïti prendra fin le 14 août 2024. Conformément à la Charte Electorale et aux Dispositions Transitoires régissant l'UEH, une Commission Electorale Centrale a été mise en place par le Conseil de l'Université d'Etat d'Haïti pour procéder à l'élection d'un nouveau Conseil Exécutif.

La Commission Electorale Centrale est constituée comme suit :

Monsieur Dieuseul PREDELUS, Représentant des Décanats, Président

Monsieur Arnoux LEFRANC, Représentant des Professeurs de la Faculté d'Odontologie, Vice-Président;

Monsieur Wilson DORLUS, Secrétaire Général de l'UEH, Secrétaire;

Mme Norah JEAN-FRANÇOIS, Représentante des Professeurs de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques, Conseillère ;

Monsieur Melchior BIEN-AIME, Représentant des Etudiants de la Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire, Conseiller.

Au cours de sa cinquième séance de travail, la CEC a établi le calendrier électoral suivant :

#### Calendrier électoral

	Activités	Articles/Charte	Echéances
		Electorale	
0	Publication du calendrier électoral	Article 5A	5 juin 2024
1	Soumission des dossiers de candidature	Article 34	Du 10 au 24 juin 2024
2	Traitement des dossiers de candidature	Articles 35 à 37	Du 25 au 27 juin 2024
3	Notification de recevabilité et	Articles 36 et 37	28 juin 2024
	d'irrecevabilité des dossiers de candidature		-
4	Contestation de la décision d'irrecevabilité	Article 38	Du 1 <sup>er</sup> au 3 juillet 2024
	du dossier de candidature		

5	Publication de la liste des candidats	Article 40	5 juillet 2024
	provisoirement agréés		
6	Contestation de candidature	Articles 41 à 43, 49	Du 8 au 10 juillet 2024
7	Publication de la liste des candidats	Article 44	13 juillet 2024
	définitivement agréés		-
8	Notification de la liste des électeurs aux	Articles 45 à 48	13 juillet 2024
	candidats définitivement agréés		-
9	Campagne électorale	Article 48	Du 14 au 26 juillet 2024
10	Tenue du premier tour de scrutin	Articles 50 à 56	28 juillet 2024
11	Dépouillement des votes du premier tour	Articles 58 à 60	28 juillet 2024
12	Proclamation des résultats du premier tour	Article 61	28 juillet 2024
13	Tenue du deuxième tour de scrutin, s'il y a	Article 57	28 juillet 2024
	lieu		-
14	Dépouillement des votes du second tour, s'il	Article 57	28 juillet 2024
	y a lieu		
15	Proclamation des résultats du second tour	Article 61	28 juillet 2024

## **Pour la Commission Electorale Centrale :**

Dieuseul PREDELUS, Président de la CEC

Arnoux LEFRANC, Vice-Président de la CEC

Wilson DORLUS, Secrétaire de la CEC

Norah JEAN-FRANÇOIS, Conseillère

Melchiore BIEN-AIME, Conseiller

Fait à Port-au-Prince, le 5 juin 2024